



PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2018-2019

DIRECTION RÉGIONALE
DE SERVICES QUÉBEC
DE L'OUTAOUAIS

Le Plan d'action régional 2018-2019 est produit pour le Conseil régional des partenaires du marché du travail par la Direction du marché du travail et des services spécialisés.

Direction

Evelyn Gauthier
Directrice du marché du travail et des services spécialisés

Analyse et rédaction

Mylène Rodrigue
Conseillère en développement de la main-d'œuvre

Ghislain Régis Yoka
Économiste

Soutien technique

Anne Lahaie
Agente de secrétariat

ISBN

978-2-550-81050-6

Note : La forme masculine dans ce document est utilisée simplement dans le but d'alléger le texte.

AVIS AUX LECTEURS

Le 22 mai 2018, le premier ministre et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale dévoilaient la première Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2028 (https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/Strat-nationale_mo.PDF), laquelle prévoit des investissements de plus de 1,3 G\$. Des consultations régionales tenues en 2016 et en 2017 dans toutes les régions du Québec ont permis de jeter les bases de cette Stratégie nationale qui se veut adaptée aux réalités régionales.

Nonobstant le Plan d'action régional qui suit et qui a été élaboré avant le dévoilement de la Stratégie nationale, la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais s'engage à mettre en œuvre la Stratégie par les actions et les mesures, nouvelles ou bonifiées, qui permettront de faire face aux nouvelles réalités du marché du travail.

Le directeur régional
de Services Québec de l'Outaouais

TABLE DES MATIÈRES

1	<i>Mot du président du Conseil régional des partenaires du marché du travail et du directeur régional de Services Québec</i>	5
2	<i>Présentation de la Direction régionale de Services Québec</i>	6
2.1	Mission et offre de service	6
3	<i>L'évolution de l'environnement et les principaux enjeux qui interpellent la Direction régionale de Services Québec</i>	8
3.1	Contexte socioéconomique	8
4	<i>Priorités régionales et axes d'intervention en lien avec les principaux enjeux</i>	10
4.1	L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent	11
4.2	L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes	15
4.3	Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles	16
5	<i>Stratégie gouvernementale 2018-2022 pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT)</i>	17
	<i>Annexe 1 – Répartition du budget initial 2018-2019 par fonds et par centre local d'emploi ou bureau Services Québec</i>	18
	<i>Annexe 2 – Facteurs de contingence pour l'atteinte des indicateurs de résultats ciblés</i>	19
	<i>Annexe 3 – Organigramme de la Direction régionale de Services Québec Outaouais</i>	20
	<i>Annexe 4 – Liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais</i>	21

1 MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE SERVICES QUÉBEC

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) et de la Direction régionale de Services Québec de l'Outaouais, nous vous présentons le Plan d'action régional (PAR) 2018-2019 découlant du dernier cycle pluriannuel issu de la Planification stratégique 2014-2019 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Cet exercice de planification 2018-2019 doit composer notamment avec les priorités gouvernementales découlant du Rendez-vous national de la main-d'œuvre et de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Les actions prioritaires retenues dans ce plan reflètent, entre autres, ces priorités. Certaines actions, déjà amorcées au cours de la dernière année, s'intensifieront :

- Favoriser l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi
- Intervenir de façon plus soutenue auprès des entreprises pour les aider dans un contexte de rareté de main-d'œuvre
- Accroître l'insertion en emploi des personnes ayant bénéficié des services publics d'emploi
- Intervenir de manière plus soutenue auprès des personnes sans emploi pour les aider à intégrer un emploi et s'y maintenir
- Poursuivre le déploiement de Services Québec et l'amélioration de la qualité des services offerts à la clientèle

Ces priorités mèneront inévitablement à adapter l'offre de service aux besoins des entreprises, des individus et en fonction des réalités des territoires. Des efforts soutenus seront déployés sur l'ensemble des territoires où des défis importants sont à relever, particulièrement dans un contexte de rareté de main-d'œuvre grandissante.

L'évolution du marché du travail en Outaouais amène le CRPMT et ses partenaires à jouer un rôle actif, notamment sur le plan de l'adéquation, de la formation et de l'emploi. Des projets régionaux prendront forme afin de répondre aux enjeux et aux défis de cette adéquation afin de favoriser l'intégration et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes.

À vous membres du CRPMT, partenaires et personnel dédié des centres locaux d'emploi et bureaux de Services Québec, nous tenons à vous dire merci pour votre engagement et contribution, vous êtes des acteurs de premier plan pour réaliser les actions qui nous guideront pour 2018-2019.

Karl Lavoie
Président
Conseil régional des partenaires du
marché du travail de l'Outaouais

Alain Ranger
Directeur régional
Services Québec de l'Outaouais

2 PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

2.1 Mission et offre de service

La région de l'Outaouais offre une prestation de services aux citoyens et aux entreprises dans sept bureaux locaux répartis sur l'ensemble de son territoire.

- CLE d'Aylmer
- CLE de Buckingham
- CLE de Gatineau
- CLE de Hull
- CLE de Campbell's Bay
- CLE de Maniwaki
- Bureau de Services Québec de Papineauville

Ces bureaux répondent à la mission du MTESS en participant à la prospérité économique du Québec et au développement social :

- En contribuant à l'équilibre du marché du travail
- En soutenant le développement et la pleine utilisation de la main-d'œuvre
- En facilitant l'adéquation formation-compétences-emploi
- En favorisant la solidarité et l'inclusion sociale
- En soutenant la concertation en matière d'action communautaire et bénévole
- En permettant un accès simplifié aux services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises grâce à une prestation de services intégrée et un réseau de guichets multiservices.

Services gouvernementaux

À travers son réseau de bureaux Services Québec, les citoyens et les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives auprès du gouvernement par :

- Les services en ligne Portail Québec
- Le service québécois de changement d'adresse
- Les services de la Régie du bâtiment du Québec
- L'information gouvernementale en situation d'urgence
- Les commissaires à l'assermentation
- Le Directeur de l'état civil
- Le Registre foncier du Québec
- Le Registre des entreprises du Québec
- Le Registre des armes à feu

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi sont offerts aux individus et aux entreprises notamment pour rendre accessible l'information sur le marché du travail et soutenir les personnes à la recherche d'un emploi.

Le Service aux entreprises d'Emploi-Québec voit, pour sa part, à la formation, au développement des compétences et offre un soutien aux entreprises éprouvant des difficultés dans la gestion des ressources humaines.

Services de la solidarité sociale

Un soutien financier est donné aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir à leurs besoins, notamment l'aide financière de dernier recours, et un accompagnement est offert aux prestataires de l'assistance sociale qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche d'emploi.

Un réseau de partenaires

La réalisation de la mission emploi se fait avec la collaboration et l'expertise de plusieurs partenaires, notamment les 15 ressources externes en employabilité ainsi que le milieu de l'éducation. Le partenariat contribue à donner forme à nos interventions en matière de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi ainsi qu'à lutter contre la pauvreté.

- 1 Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite Nation (AFSPN)
- 2 Carrefour jeunesse emploi Papineau (CJEP)
- 3 Carrefour jeunesse-emploi de l'Outaouais (CJEO)
- 4 Carrefour jeunesse emploi de La Vallée-de-la-Gatineau (CJEVG)
- 5 Centre Jean Bosco de Maniwaki inc.
- 6 Centre de placement spécialisé du Portage (CPSP)
- 7 Centre de services pour l'économie et l'emploi des Collines-de-l'Outaouais (CIEL)
- 8 L'Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais (AFMRO)
- 9 L'Envol S.R.T. Service de retour au travail
- 10 La Relance Outaouais inc.
- 11 Le Club de recherche d'emplois du Pontiac (CREP)
- 12 O'Bois International (Cégep de l'Outaouais)
- 13 Option Femmes Emploi (OFE)
- 14 Réseau Outaouais ISP
- 15 Service Intégration Travail Outaouais (SITO)

Les partenaires socioéconomiques présents sur les territoires travaillent en étroite collaboration avec Services Québec pour relever les défis que représente le marché du travail. Le CRPMT constitue l'instance partenariale régionale du marché du travail. Une de ses responsabilités porte sur l'identification d'enjeux régionaux liés aux services publics d'emploi, dont ceux visant une meilleure adéquation formation-compétences-emploi.

De concert avec le CRPMT et Services Québec, les partenaires, tels les ressources externes en employabilité et les établissements d'enseignement, collaborent étroitement à la mise en œuvre du plan d'action, et ce, afin de faire face aux changements majeurs de l'évolution du marché du travail et des besoins de la clientèle.

3 L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LES PRINCIPAUX ENJEUX QUI INTERPELLENT LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC

3.1 Contexte socioéconomique

Évolution des bassins de clientèles

Une diminution quasi généralisée de la population de 15 à 64 ans

À l'exception de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (+1,9 %), tous les autres grands territoires de l'Outaouais ont vu leur population de 15 à 64 ans diminuer entre les recensements de 2011 et de 2016 effectués par Statistique Canada : Ville de Gatineau (-0,5 %), MRC de Papineau (-4,8 %), MRC de Pontiac (-4,9 %) et MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (-6,8 %).

Une augmentation généralisée de la population de 65 ans et plus

Dans chacun des cinq grands territoires de l'Outaouais, on constate une augmentation de la population de 65 ans et plus, confirmant le vieillissement de la population : Ville de Gatineau (+24,2 %), MRC de Papineau (+18,4 %), MRC de Pontiac (+18,6 %), MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (+18 %) et MRC des Collines-de-l'Outaouais (+32,9 %).

Une augmentation importante de la population autochtone

Entre les recensements de 2006 et de 2016 effectués par Statistique Canada, la population de l'Outaouais ayant une identité autochtone a augmenté de 53,8 %, passant de 13 450 à 20 685. À noter qu'en 2016, les personnes autochtones de l'Outaouais résidaient majoritairement dans la ville de Gatineau (50 %) et dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (22 %).

Une augmentation de la population immigrante

La population immigrante s'est accrue en Outaouais de 56,7 % entre les recensements de 2006 et de 2016, passant de 23 630 à 37 040. À noter que les personnes immigrantes résident à 91,4 % dans la ville de Gatineau.

Une diminution du nombre de prestataires des programmes de l'aide financière de dernier recours et de l'assurance-emploi

Entre 2016 et 2017, le nombre de prestataires du programme de l'aide financière de dernier recours résidant en Outaouais a diminué de 3 % pour atteindre 16 045. Durant la même période, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a diminué de 8,1 % pour un total de 7 601. À noter qu'en 2017, la participation aux programmes d'aide financière de dernier recours relatait que 62 % des adultes étaient des prestataires de l'aide sociale (personnes sans contraintes à l'emploi ou avec contraintes temporaires), alors que 38 % étaient des prestataires de la solidarité sociale (personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi ainsi que les conjoints sans contraintes à l'emploi).

Évolution de la situation sur le marché du travail

Un bilan positif de l'emploi, entre 2016 et 2017, combiné à une baisse du taux de chômage

En 2017, le nombre de personnes résidant en Outaouais et qui travaillent a augmenté de 1,1 % par rapport à l'année 2016, pour totaliser 200 800. Ce résultat a permis à la région de comptabiliser son plus grand nombre de personnes en emploi jamais observé. À l'échelle du Québec, le nombre de personnes en emploi a augmenté de 2,2 %.

En plus de la hausse régionale du nombre de personnes en emploi, la population active a diminué de 0,7 %, ce qui a contribué à la baisse du taux de chômage, qui est passé de 7,2 % à 5,6 % entre 2016 et 2017. Ce résultat du taux de chômage, le plus bas jamais observé, situe l'Outaouais à 0,5 point de pourcentage de celui de l'ensemble du Québec (6,1 %).

Une dynamique différente entre la zone rurale et la zone urbaine ou périurbaine

Malgré l'amélioration générale de la situation sur le marché du travail en Outaouais, il appert que les personnes qui résident dans les MRC de Papineau, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau présentent en général de moins bons résultats que celles ayant pour domicile la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau. À titre d'exemple, la partie québécoise de la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau¹ avait un taux de chômage plus faible que l'ensemble de l'Outaouais en 2017 (5,4 % contre 5,6 %). Dans la partie de l'Outaouais qui est située en dehors de la RMR, à savoir la zone rurale, le taux de chômage était plus élevé (7,1 %).

Une tendance à la hausse du taux d'emploi des 15 à 64 ans depuis l'an 2000

Entre 2000 et 2017, le taux d'emploi régional de la population de 15 à 64 ans a augmenté, passant de 67,1 % à 74,8 %. Cette hausse de la proportion des personnes en emploi vient ainsi confirmer l'embellie observée sur le marché du travail au cours des deux dernières décennies.

Une tendance à la baisse du taux de chômage chez les 15 à 64 ans depuis l'an 2000

Entre 2000 et 2017, le taux de chômage régional de ce groupe d'âge a diminué, passant de 7,2 % à 5,6 %. Indépendamment des fluctuations observées, à la hausse ou à la baisse, 1,6 point de pourcentage a été retranché au taux de chômage entre 2000 et 2017, ce qui rend compte d'une meilleure situation sur le marché du travail pour les personnes à la recherche d'un emploi.

¹ Comprend la ville de Gatineau, la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la municipalité de Denholm (MRC de La Vallée-de-la-Gatineau) ainsi que les municipalités de Bowman, Val-des-Bois et Mayo (MRC de Papineau).

4 PRIORITÉS RÉGIONALES ET AXES D'INTERVENTION EN LIEN AVEC LES PRINCIPAUX ENJEUX

La planification régionale découle de la réalité du contexte régional et des enjeux suivants :

- L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de la main-d'œuvre et le chômage coexistent
- L'adaptation, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, des services publics d'emploi au contexte de changements démographiques et d'évolution des caractéristiques des clientèles
- L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes
- La prestation de services adaptée aux besoins des clientèles

Elle prend également appui sur les priorités régionales ainsi que les orientations qui se dégagent du processus de planification stratégique du MTESS, de Services Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail. Enfin, elle tient compte des responsabilités et des ressources confiées à la Direction régionale de Services Québec et des attentes de résultats qui lui sont signifiées par ses autorités.

Les priorités régionales de Services Québec Outaouais sont :

1. La connaissance du marché du travail afin d'identifier les professions en déséquilibre
2. L'accompagnement des personnes prêtes à intégrer le marché du travail
3. L'intervention auprès des clientèles présentant des obstacles à l'emploi, notamment celles faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail
4. L'accompagnement des entreprises dans les enjeux de diversité de la main-d'œuvre
5. Le soutien des entreprises en matière de gestion des ressources humaines tout en favorisant le développement des compétences

4.1 L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent

Plan d'action 2018-2019 en matière de main-d'œuvre et d'emploi (Emploi-Québec)	
Enjeu 1 : L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent	Enjeu 2 : L'adaptation, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, des services publics d'emploi au contexte de changements démographiques et d'évolution des caractéristiques des clientèles
Orientation 1 : Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatifs que qualitatifs	
Axes d'intervention	
<u>La veille du marché du travail permettant d'identifier les professions en déséquilibre de main-d'œuvre en Outaouais</u>	
<ul style="list-style-type: none">– Suivre l'évolution du marché du travail de la région par divers moyens (données statistiques, diverses études et divers avis, consultations auprès des entreprises, etc.) afin d'identifier les secteurs et/ou professions présentant des déséquilibres de main-d'œuvre– Colliger des informations sur les besoins en main-d'œuvre des employeurs de la région lors des interventions en entreprise	
<u>Les besoins en main-d'œuvre des employeurs de la région</u>	
<ul style="list-style-type: none">– Favoriser l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi en faisant connaître les besoins en main-d'œuvre des entreprises de la région, notamment en ce qui a trait aux compétences recherchées– Poursuivre la mise en œuvre des actions régionales retenues dans le cadre de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre, notamment en répondant à la rareté de main-d'œuvre par l'entremise des clientèles sous-représentées sur le marché du travail	
<u>L'intégration adéquate de l'information sur le marché du travail (IMT) dans les tâches des intervenants et dans le processus de l'amélioration de l'employabilité</u>	
<ul style="list-style-type: none">– Diffuser des tableaux d'information sur le marché du travail portant sur les besoins de main-d'œuvre à court et moyen terme (secteurs d'activité, postes vacants, professions en demande, rémunération, etc.) tant à l'interne qu'auprès des organismes partenaires du Forum des ressources externes spécialisées en employabilité– Poursuivre la formation et le perfectionnement des intervenants internes et externes afin qu'ils utilisent, de façon optimale, les divers outils d'information sur le marché du travail	

Orientation 2 : Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail, dont par le soutien au développement des compétences

Axes d'intervention

Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre sans emploi

- Soutenir l'offre de formation à temps partiel répondant aux besoins des chercheurs d'emploi et des travailleurs nécessitant une mise à niveau de leurs compétences
- Participer au financement de formations régionalisées et locales, en collaboration avec le Service régional de formation professionnelle de l'Outaouais, les commissions scolaires et les cégeps
- Soutenir les personnes admissibles à la Mesure de formation dans le but d'assurer une intégration durable au marché du travail et favoriser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre
- Favoriser une meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et les compétences des personnes à la recherche d'un emploi en offrant notamment des formations axées sur les compétences essentielles recherchées par les employeurs

L'appariement entre les entreprises qui recrutent et les personnes en recherche d'emploi

- Consolider les services d'appariement en instaurant des modes de collaboration entre les intervenants des services aux individus et des services aux entreprises
- Poursuivre le développement des outils d'appariement afin d'inclure la clientèle en fin de participation à la base de données, dans le but d'assurer un accompagnement jusqu'à l'emploi
- Effectuer un démarchage auprès d'entreprises ayant des difficultés de recrutement et qui souhaitent obtenir un service de placement assisté

Orientation 3 : Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie de groupes sous-représentés sur le marché du travail et les clientèles de l'assistance sociale, dont par le soutien au développement des compétences

Axes d'intervention

La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles présentant des obstacles à l'emploi

- Offrir, en collaboration avec les organismes spécialisés, des activités visant l'intégration et le maintien en emploi de clientèles sous-représentées sur le marché du travail et présentant certaines problématiques d'employabilité : les jeunes, les femmes, les personnes handicapées, les personnes judiciairisées, les personnes immigrantes, les personnes expérimentées et les autochtones
- Intervenir auprès des clientèles sous-représentées sur le marché du travail de façon à ce qu'elles développent des compétences essentielles pouvant favoriser leur insertion et leur maintien en emploi
- Poursuivre la sensibilisation, la mobilisation et le support auprès des femmes sur le marché du travail dans leur volonté de développer leurs compétences et d'occuper un emploi relié aux métiers non traditionnels, particulièrement dans le secteur de la construction
- Mettre en œuvre des initiatives visant l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées (2018-2022)
- Amorcer les travaux en vue d'élaborer un portrait quantitatif et qualitatif de la clientèle autochtone en Outaouais dans le but d'adapter et de développer des interventions liées à leurs besoins et réalités

L'accompagnement des entreprises pour l'intégration d'une main-d'œuvre diversifiée

- Offrir un accompagnement aux employeurs dans la gestion d'une main-d'œuvre diversifiée (jeune, immigrante, expérimentée, handicapée, etc.) à partir des mesures et services d'Emploi-Québec
- Utiliser les mesures d'aide à l'embauche (Subvention salariale, PRIIME, CIT) afin d'inciter des employeurs à embaucher des personnes éloignées du marché du travail

Orientation 4 : Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines des entreprises et à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre en emploi

Axes d'intervention

Le soutien à la gestion des ressources humaines et au développement des compétences dans les entreprises

- Soutenir les employeurs qui veulent offrir de la formation en entreprise afin d'assurer la mise à jour des compétences et la polyvalence de leurs employés
- Mettre en œuvre une stratégie de promotion des divers services offerts par Emploi-Québec, particulièrement auprès de la petite et moyenne entreprise, notamment dans des secteurs d'activité qui sont confrontés à une rareté de main-d'œuvre
- Outiller les entreprises afin qu'elles puissent mieux composer avec les caractéristiques de la nouvelle génération d'employés, particulièrement en ce qui concerne les compétences clés au service à la clientèle
- Poursuivre la promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

La collaboration aux interventions sectorielles priorisées en Outaouais

- Collaborer aux travaux des tables régionales de concertation sectorielle et contribuer au développement de compétences des travailleurs, notamment dans les secteurs de la culture, du tourisme, de la foresterie, de l'agroalimentaire et de l'économie sociale
- Continuer à établir les liaisons pertinentes avec les comités sectoriels concernés par l'économie de la région

Orientation 5 : Adapter l'offre de services, en collaboration avec l'ensemble des partenaires, à l'évolution du contexte d'intervention et aux besoins des individus et des entreprises afin d'accroître l'insertion en emploi

Axes d'intervention

La poursuite d'amélioration de la performance des interventions

- Appuyer des initiatives visant à répondre à des enjeux du marché du travail en évolution rapide dans la région
- Promouvoir la concertation entre les intervenants des divers organismes afin d'assurer un accompagnement continu de la clientèle jusqu'à l'insertion en emploi (retours en emploi)
- Poursuivre les efforts dans le dossier de la persévérance dans le but de réduire l'abandon aux mesures actives d'emploi et optimiser les retours en emploi

L'optimisation de la collaboration entre Services Québec et les partenaires en développement de l'employabilité

- Favoriser un continuum de services entre les organismes en employabilité et les bureaux de Services Québec afin de mieux desservir les clientèles présentant divers obstacles à l'emploi
- Mettre en œuvre le Plan d'action du Forum des ressources externes 2017-2020

4.2 L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes

Enjeu 3 : L'autonomie financière et l'inclusion sociale du plus grand nombre possible de personnes

Orientation 1 : Favoriser l'inclusion socioéconomique des personnes démunies

Axes d'intervention

Le soutien et l'accompagnement des prestataires de l'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi

- Poursuivre la mise en œuvre des stratégies d'intervention renforcées ainsi que l'accueil personnalisé et un accompagnement soutenu des personnes bénéficiant de l'aide sociale
- Mettre en œuvre le Programme objectif emploi auprès des primo-demandeurs à l'aide sociale
- Poursuivre l'utilisation du Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) dans une approche de pré-employabilité auprès des personnes très éloignées du marché du travail

Orientation 2 : Soutenir les initiatives favorisant la solidarité

Axes d'intervention

Les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale

- Collaborer à la mise en œuvre des engagements ministériels pris dans le cadre du Plan gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023

4.3 Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles

Enjeu 4 : Une prestation de services adaptée aux besoins des clientèles

Orientation 1 : Simplifier l'accès aux services

Axes d'intervention

Notre collaboration à la mise en œuvre de la vague 3 du déploiement de Services Québec

- Déployer la prestation de services comptoir et l'accueil dynamique des bureaux de Services Québec
- Favoriser l'accès aux services gouvernementaux en déployant les ressources nécessaires afin de simplifier les démarches des citoyens et des entreprises avec l'État
- Offrir aux citoyens et aux entreprises un service à la clientèle de qualité qui s'inscrit en cohérence avec la Déclaration de service aux citoyennes et aux citoyens

Notre collaboration à la mise en œuvre des ententes de partenariats

- Mettre en œuvre les ententes de partenariats qui pourraient être conclues avec des ministères ou des organismes gouvernementaux
- Offrir la prestation de services intégrés, des ministères et organismes, dans un souci d'excellence et de cohérence (expérience client)
- Voir à l'amélioration continue des services offerts en fonction des besoins et des particularités des partenaires dans la mise en œuvre de la prestation de services

5 STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE 2018-2022 POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES (OVT)

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale en matière d'occupation et de vitalité des territoires, la Direction régionale de Services Québec identifie huit priorités qui seront privilégiées :

1. Favoriser un développement arrimé des milieux ruraux et urbains et consolider l'identité régionale

Poursuivre l'amélioration continue de l'intervention territoriale de Services Québec dans les MRC et continuer à fournir un soutien dans le cadre des différentes stratégies de développement socioéconomique de tous les territoires.

2. Développer l'offre culturelle et assurer son accessibilité

Participer au financement de diverses formations permettant le développement de compétences des ressources humaines de ce secteur.

3. Favoriser la création d'entreprises et la culture entrepreneuriale tant en milieu rural qu'en milieu urbain

Participer aux tables de concertation et sectorielles permettant de développer des projets prometteurs ou en difficultés.

4. Soutenir la diversification économique et l'innovation

Soutenir les secteurs tels que l'agriculture, la foresterie et le tourisme et leur proposer des solutions d'accompagnement à partir des mesures et services « entreprises » d'Emploi-Québec.

5. Favoriser le développement touristique de la région

Participer et contribuer financièrement à des projets visant le développement des compétences des travailleurs de l'industrie touristique.

6. Promouvoir et mettre en valeur le secteur agroalimentaire

Appuyer les initiatives de développement de compétences répondant aux besoins des agriculteurs de la région.

7. Soutenir le développement du secteur de l'industrie forestière

Soutenir le développement des compétences des travailleurs de l'industrie forestière, par l'entremise du programme Mesure de formation (MFOR – Entreprise).

8. Encourager la persévérance scolaire et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée

Poursuivre les efforts dans le dossier de la persévérance dans le but de réduire l'abandon aux mesures actives d'emploi.

ANNEXE 1 – RÉPARTITION DU BUDGET INITIAL 2018-2019 PAR FONDS ET PAR CENTRE LOCAL D'EMPLOI OU BUREAU SERVICES QUÉBEC

Budgets du Fonds du développement du marché du travail

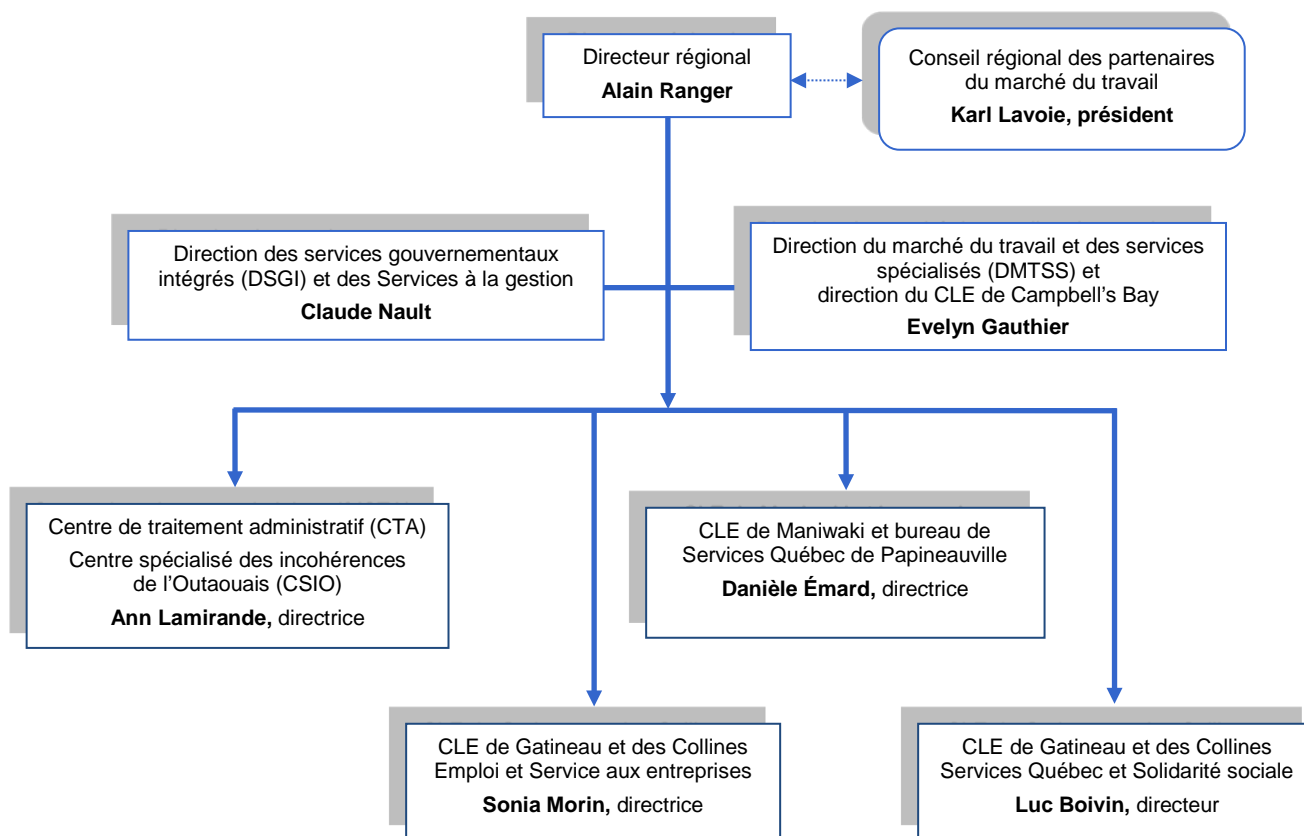
Unité administrative	Budget initial 2018-2019		Budget total 2018-2019
	Fonds du Québec	Compte de l'assurance-emploi	
Aylmer	557 850 \$	2 647 995 \$	3 205 845 \$
Buckingham	476 608 \$	1 865 687 \$	2 342 296 \$
Campbell's Bay	316 928 \$	1 070 675 \$	1 387 603 \$
Gatineau	1 745 885 \$	6 395 834 \$	8 141 719 \$
Hull	1 483 776 \$	3 324 326 \$	4 808 101 \$
Maniwaki	490 173 \$	2 144 841 \$	2 635 015 \$
Papineauville	394 793 \$	1 372 978 \$	1 767 771 \$
Total pour les CLE et bureau de Services Québec	5 466 014 \$	18 822 336 \$	24 288 350 \$
Services régionalisés	1 986 786 \$	3 960 564 \$	5 947 350 \$
TOTAL	7 452 800 \$	22 782 900 \$	30 235 700 \$

ANNEXE 2 – FACTEURS DE CONTINGENCE POUR L'ATTEINTE DES INDICATEURS DE RÉSULTATS CIBLÉS

Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs de résultat	Cibles 2017-2018	Résultats 2017-2018 au 23 fév.2018	Cibles 2018-2019
1. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	6 720	6 354	6 766
2. Taux d'emploi des personnes ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	51,2 %	49,4 %	51,9 %
3. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 257	1 823	2 004
4. Taux d'emploi des participants de l'assurance-emploi ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	-	-	50,9 %
5. Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 127	1 762	1 865
6. Taux d'emploi de la clientèle des programmes de l'assistance sociale ayant bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	41,7 %	36,3 %	39,5 %
7. Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	181	223	238
8. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	537	583	640
9. Taux d'exactitude monétaire dans le traitement administratif des dossiers actifs des services de solidarité sociale			
10. Proportion des demandes d'aide financière de derniers recours traitées dans un délai de cinq jours ouvrables	85,0 %	92,5 %	

ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC OUTAOUAIS



ANNEXE 4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE L'OUTAOUAIS

Membres représentant la main-d'œuvre

Dino Lemay	Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)
Michel Quijada	Conseil central de l'Outaouais (CSN)
Sylvain Desrochers	Syndicat québécois des employées et employés de service, Section locale 298 (FTQ)
Daniel Baril	Conseil central de l'Outaouais (CSN)
Lise Gauvreau	Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)
Émilie Caron	Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA)

Membres représentant les entreprises

Isabelle Chabot	Ville de Gatineau
Karl Lavoie	Blue Bear LES
Anne-Marie Proulx	Chambre de commerce de Gatineau
Renée Pesant	Fairmont Le Château Montebello
Hervé Morissette	Papier Masson White Birch
Vacant	

Membre représentant la réalité du développement local

Vacant

Autres membres

Robert Mayrand	Service Intégration Travail Outaouais
Élise Lacroix	Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
Martine Morissette	Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais
Carole Gervais	Cégep de l'Outaouais
Michael Randall	Cégep Heritage College
Vacant	Représentant de l'éducation

Membres non-votants

Jeffrey MacHan	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Louise Bilodeau	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Isabelle Bouchard	Commission de la construction du Québec

Services Québec Outaouais

Alain Ranger	Directeur régional
--------------	--------------------

Invités

Caroline Desrochers	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Robert Bilterys	Université du Québec en Outaouais

PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2018-2019